

Procédure file

Informations de base	
DEC - Procédure de décharge	2022/2124(DEC)
Décharge 2021: Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX)	Procédure terminée
Sujet	
8.70.03.11 Décharge 2021	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Contrôle budgétaire		14/07/2022
		 STRUGARIU Ramona	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 ZDECHOVSKÝ Tomáš	
		 MANDA Claudiu	
		 EICKHOUT Bas	
		 CZARNECKI Ryszard	
		 KUHS Joachim	
		 OMARJEE Younous	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	 Libertés civiles, justice et affaires intérieures		10/10/2022
		 BRICMONT Saskia	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	HAHN Johannes	

Evénements clés

23/06/2022	Publication du document de base non-législatif	COM(2022)0323	
13/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
13/04/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0142/2023	Résumé
09/05/2023	Débat en plénière		
10/05/2023	Résultat du vote au parlement		
10/05/2023	Décision du Parlement	T9-0165/2023	Résumé
29/09/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2022/2124(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/09901

Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2022)0323	23/06/2022	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0002/2023 JO C 412 27.10.2022, p. 0012	27/10/2022	CofA	
Projet de rapport de la commission		PE737.501	24/01/2023	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06248/2023	13/02/2023	CSL	
Amendements déposés en commission		PE742.596	21/02/2023	EP	
Avis de la commission	LIBE	PE739.540	13/03/2023	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0142/2023	13/04/2023	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0165/2023	10/05/2023	EP	Résumé

Acte final

Budget 2023/1940
[JO L 242 29.09.2023, p. 0457](#)

Décharge 2021: Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX)

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Ramona STRUGARIU (Renew Europe, RO) concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes pour l'exercice 2021.

La commission compétente recommande au Parlement européen de donner décharge à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2021.

Gestion budgétaire et financière

Depuis décembre 2019, l'Agence met en œuvre un nouveau mandat avec une montée en puissance importante en termes de missions et de

personnel, ce qui nécessite un budget adéquat. Par conséquent, le budget final de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes pour l'exercice 2021 s'élevait à 535.245.042 EUR, soit une augmentation de 46,87% par rapport à 2020.

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2021 ont abouti à un taux d'exécution du budget de 94,70%, soit une baisse de 4,27% par rapport à 2020. Le rapport regrette que, malgré la mise en place par l'unité financière de l'Agence de certains mécanismes visant à améliorer l'exécution du budget, le taux d'exécution des crédits de paiement en 2021 n'ait été que de 50,42%, soit une baisse de 4,90% par rapport à 2020.

Performance

En 2021, l'Agence a mis en place une nouvelle structure organisationnelle, ce qui constitue un effort majeur pour s'acquitter efficacement de son mandat élargi. Les députés saluent la stratégie de l'Agence visant à réaliser des gains d'efficacité grâce à la numérisation, à l'automatisation ou à la simplification des règles et procédures appliquées dans certains domaines.

Les activités opérationnelles menées aux frontières terrestres en 2021 ont donné lieu à 3.546 incidents signalés, impliquant 16.304 migrants irréguliers appréhendés, 6.461 migrants irréguliers et 368 passeurs arrêtés. Les efforts de l'Agence ont permis le retour par voie aérienne de 18.301 ressortissants de pays tiers, dont 10.193 personnes lors de 337 opérations par des vols charter vers 33 pays de retour et 8.108 personnes via des vols réguliers vers 107 pays de retour.

Les députés soulignent que chaque plan opérationnel devrait inclure un mécanisme de rapport transparent garantissant que chaque incident dans la zone opérationnelle est signalé et fait l'objet d'un suivi approprié.

Politique du personnel

En 2021, le tableau des effectifs a été exécuté à 82%, avec 861 agents temporaires nommés sur les 1.050 agents temporaires autorisés dans le cadre du budget de l'Union. En outre, 506 agents contractuels et 187 experts nationaux détachés ont travaillé pour l'Agence (avec 730 agents contractuels et 220 experts nationaux détachés autorisés pour l'Agence en 2021).

La répartition hommes-femmes de l'Agence a été communiquée pour 2021 au niveau de l'encadrement supérieur, à savoir 15 hommes (68,18%) et 7 femmes (31,82%) au niveau de l'encadrement supérieur, 55 hommes (83,3%) et 11 femmes (16,7%) au niveau du conseil d'administration et, au niveau de l'ensemble du personnel de l'Agence, 1.116 hommes (71,8%) et 438 femmes (28,2%). Il incombe aux États membres de veiller à l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein du conseil d'administration.

En outre, le rapport salue les mesures et politiques anti-harcèlement mises en place par l'Agence.

Passation de marchés

En 2021, l'Agence a lancé 36 appels d'offres ouverts, dont 18 ont abouti à la signature de contrats pour une valeur totale de 218.400.000 EUR, et 18 de ces appels d'offres sont toujours en cours, pour une valeur estimée à 241.000.000 EUR. Les députés saluent les efforts consentis par l'Agence en 2021 pour conclure des contrats importants d'un point de vue stratégique dans des domaines tels que le soutien des avions de surveillance, la fourniture d'équipements de protection individuelle et de produits sanitaires, la fourniture de véhicules tout-terrain à quatre roues motrices, la fourniture d'armes de service, la mise en service de l'imagerie par satellite, la fourniture de services de production de cartes, la fourniture de services d'informations météorologiques et océanographiques ou l'achat de drones et de charges utiles.

Contrôle interne

Le rapport prend note de l'évaluation de l'Agence selon laquelle le système de contrôle interne est partiellement efficace en 2021. Des faiblesses sont constatées dans les domaines des procédures de recrutement, des procédures de passation de marchés et en ce qui concerne la délégation de pouvoirs aux ordonnateurs délégués ou subdélégués.

Numérisation et transition écologique

L'Agence a mis en place diverses mesures pour réduire l'impact environnemental de ses activités, notamment par le biais de solutions numériques pour la circulation des documents sans papier, le flux de travail sans papier pour les transactions financières, les outils d'apprentissage en ligne pour les activités de formation ou les réunions à distance.

Enfin, les députés rappellent à l'Agence qu'elle est responsable devant le Parlement et que le Parlement est résolu à veiller à ce que l'Agence contribue à l'application continue et uniforme du droit de l'Union, y compris l'acquis de l'Union en matière de droits fondamentaux, en particulier la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Pour atteindre cet objectif, il convient de renforcer la coopération avec le conseil d'administration de l'Agence en améliorant la transparence, la responsabilité et le contrôle démocratique de l'Agence. L'Agence devrait assurer une plus grande transparence et une plus grande responsabilité publique en utilisant les médias et les canaux de communication sociale.

Décharge 2021: Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX)

Le Parlement européen a décidé par 388 voix pour, 238 voix contre et 4 abstentions, de donner décharge au directeur exécutif de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes sur l'exécution du budget de l'Agence pour l'exercice 2021 et d'approuver la clôture des comptes pour l'exercice en question.

Notant que la Cour des comptes indique avoir obtenu des assurances raisonnables que les comptes annuels de l'agence pour l'exercice 2021 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté, par 498 voix pour, 82 voix contre et 44 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui s'ajoutent aux recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur l'exécution, la gestion financière et le contrôle des agences de l'Union européenne.

États financiers de l'Agence

Le budget final de l'Agence pour l'exercice 2020 s'élevait à 535.245.042 EUR, soit une augmentation de 46,87% par rapport à 2020.

Budget et gestion financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2021 ont abouti à un taux d'exécution du budget de 94,70%, soit une baisse de 4,27%

par rapport à 2020. Selon le Parlement, l'Agence devrait accorder plus d'attention afin d'éviter des niveaux d'engagement inférieurs et d'atteindre un taux plus proche de l'objectif de 100%.

Bien que l'unité financière de l'Agence ait mis en place certains mécanismes pour améliorer l'exécution du budget, en 2021, le taux d'exécution des crédits de paiement n'était que de 50,42%, soit une baisse de 4,90% par rapport à 2020.

Le Parlement a pris acte de la deuxième modification du budget de l'Agence en 2021 en lien avec la restitution au budget de l'Union d'un montant de 14,5 millions d'EUR. La justification de l'Agence pour l'adoption de cet amendement est insuffisante et elle devrait, dans ses futurs rapports, fournir à l'autorité de décharge des justifications plus élaborées sur les raisons de l'adoption d'amendements budgétaires visant à restituer de l'argent à l'Union.

Le niveau de report est passé de 159.400.000 EUR entre 2020 et 2021 à 237.000.000 EUR entre 2021 et 2022. Ce niveau est particulièrement élevé.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel, les marchés publics et les contrôles internes.

Il a notamment souligné que :

- en 2021, l'Agence a mis en place une nouvelle structure organisationnelle, ce qui constitue un effort majeur pour s'acquitter efficacement de son mandat élargi;
- le niveau de qualité perçue des produits et services fournis par l'Agence s'est amélioré pour atteindre une note de dévaluation de 94,34% en 2021, passant ainsi de moyen, élevé à très élevé;
- l'Agence a déployé avec succès dans les États membres hôtes et dans quatre aéroports de l'Union les premiers officiers du contingent permanent du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes;
- les activités opérationnelles menées aux frontières terrestres en 2021 ont donné lieu à 3.546 incidents signalés, impliquant 16.304 migrants irréguliers appréhendés, 6.461 migrants irréguliers et 368 passeurs arrêtés;
- les efforts de l'Agence ont permis le retour par voie aérienne de 18.301 ressortissants de pays tiers, dont 10.193 personnes dans le cadre de 337 opérations de vols charters vers 33 pays de retour et 8.108 personnes dans le cadre de vols réguliers vers 107 pays de retour;
- au 31 décembre 2021, le tableau des effectifs était pourvu à 82%, avec 861 agents temporaires nommés sur les 1050 agents temporaires autorisés dans le cadre du budget de l'Union;
- en matière de passation de marchés, l'Agence a obtenu des contrats d'importance stratégique dans des domaines tels que le soutien des avions de surveillance, la fourniture d'équipements de protection individuelle et de produits sanitaires, la fourniture de véhicules tout-terrain à quatre roues motrices, la fourniture d'armes de service, la mise en service de l'imagerie par satellite, la fourniture de services de production de cartes, la fourniture de services d'informations météorologiques et océanographiques ou l'achat de drones et de charges utiles;
- l'Agence est invitée à assurer une plus grande transparence et à rendre des comptes au public en utilisant mieux les médias et les réseaux sociaux.

Les députés notent que l'Agence s'est engagée à définir et à opérationnaliser le respect des droits fondamentaux dans ses activités par l'adoption en 2021 de la stratégie en faveur des droits fondamentaux et du plan d'action en faveur des droits fondamentaux. Ils ont invité l'Agence à redoubler d'efforts pour doter le bureau de l'officier aux droits fondamentaux des ressources appropriées afin qu'il puisse mener à bien les activités qui lui incombent. La participation directe et indirecte de l'Agence aux activités de gestion et de surveillance des frontières doit aller de pair avec la prévention et la lutte contre les violations des droits fondamentaux et avec la garantie du respect du principe de non-refoulement.

Le Parlement a souligné que l'Agence est actuellement en plein processus de transition, suite à la démission de son ancien directeur exécutif, à la lumière de l'enquête menée par l'OLAF sur la mauvaise gestion de l'Agence. Il s'est réjoui des diverses mesures prises par la direction par intérim pour améliorer ses activités et ses normes.